

UNCDF - Offre de services pour la République de Côte d'Ivoire

Contexte : le bureau régional d'UNCDF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, basé à Dakar au Sénégal, ainsi que des équipes globales basées dans le monde, ont récemment noué plusieurs contacts auprès de différentes institutions en Côte d'Ivoire, incluant le système des Nations Unies, l'administration centrale et des autorités non-souveraines. UNCDF n'ayant pas de représentation permanente en Côte d'Ivoire, à l'issue d'une mission prospective menée à Abidjan en février 2023, il a été convenu avec le Coordonnateur Résident M. Philippe Poinsot qu'UNCDF soumette une Offre de Services à l'examen du Comité Directeur Conjoint (CDC) du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) 2021-2025.

1. UNCDF est une agence des Nations Unies spécialisée l'accès au financement dans les pays en développement

Le Fonds d'Équipement des Nations unies (FENU) ou UNCDF pour United Nations Capital Development Fund est une entité de financement catalytique des Nations Unies. Dans le cadre de son mandat unique en matière de capital, UNCDF s'efforce d'investir et de catalyser des capitaux afin d'aider les pays en développement à atteindre la croissance durable et l'inclusion envisagées par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action de Doha pour les Pays les Moins Avancés, 2022—2031.

L'UNCDF établit des partenariats avec d'autres organisations des Nations Unies, ainsi qu'avec des acteurs des secteurs privé et public (PME, banques, fonds d'investissement, assureurs) pour que l'argent public ait un effet de levier sur la mobilisation de capital privé, en se concentrant sur des thèmes de développement tels que l'économie verte, la numérisation, l'urbanisation, les économies inclusives, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation économique des femmes.

En tant qu'institution de financement du développement hybride et agence de développement, l'UNCDF utilise une combinaison d'instruments de capital et d'instruments de développement (assistance technique, renforcement des capacités, conseils politiques, plaidoyer, leadership intellectuel, analyse et cadrage du marché) qui sont appliqués dans cinq domaines prioritaires (économies numériques inclusives, finance transformatrice locale, autonomisation économique des femmes, financement du climat, de l'énergie et de la biodiversité, et financement des systèmes alimentaires durables).

Globalement, UNCDF dispose d'une expérience de plus de 30 ans dans la coopération avec les pays d'Afrique et d'Asie. Tandis que les ressources non-affectées sont dédiés au soutien des Pays les Moins Avancés (PMA), les financements orientés vers des projets nous permettent de proposer des soutiens complémentaires à d'autres pays en développement, comme la Côte d'Ivoire.

2. Le cadre de développement et de coopération de la Côte d'Ivoire sur 2021-2025 identifie des axes prioritaires qu'UNCDF peut aider à faire progresser

Le Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) 2021-2025 signé en janvier 2021 entre le SNU et le Gouvernement Ivoirien a identifié 5 priorités stratégiques déclinées en 8 résultats escomptés sur la période. Ces résultats sont rappelés fidèlement à la formulation du CCDD en annexe de la présente note.

Au regard de l'expertise technique et de l'expérience de UNCDF, nous estimons que notre agence pourrait contribuer à l'atteinte des résultats suivants :

1. **Résultat escompté n°1** (les systèmes agricoles sont modernisés pour garantir la sécurité alimentaire) : UNCDF dispose d'une forte expérience dans la modernisation des chaînes de valeur agricoles, de la récolte jusqu'à la commercialisation, en passant par le stockage et la transformation. Il s'agit d'approches que nous avons développées dans le passé en République Démocratique du Congo et en Guinée, dans l'agriculture notamment, et que nous sommes en train de développer au Sénégal dans la pêche en facilitant l'inclusion financière et numérique et le financement d'entreprises et de producteurs à travers le soutien au secteur financier et/ou nos outils de financement mixte. En Côte d'Ivoire, UNCDF a déjà échangé avec le CNP-PPP, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire et le CEPICI¹ pour connaître les priorités du secteur agricole notamment les infrastructures à développer, les besoins de modernisation des chaînes de valeur et la question du financement des producteurs.
2. **Résultat escompté n°2** (les PME accèdent à de l'investissement et à des technologies innovantes) : UNCDF dispose d'un historique de dispositif de soutien aux PME dès lors qu'elles participent au développement local, à l'emploi des jeunes ou à la promotion d'une prise en compte équilibrée des questions de genre. A titre d'exemple, au Sénégal, UNCDF a soutenu la création du fonds d'investissement We !Fund, hébergé au sein du Fonds souverain FONSIS. UNCDF fera recours à ses outils de financement y compris les subventions, les prêts et garanties et les fonds de financement mixte (BUILD et IMIF) pour son propre compte et/ou pour les autres agences du SNUD. En Côte d'Ivoire, UNCDF s'est déjà rapprochée de l'ONUDI, du PAM, du PNUD et de ONU-Femmes pour mutualiser les efforts de modernisation du tissu industriel, en particulier dans sa consommation d'énergie.
3. **Résultat escompté n°3** (les enfants, adolescents et adultes bénéficient de formations inclusives) et **Résultat escompté n°5** (les jeunes accèdent davantage aux opportunités socio-économiques et développent leur plein potentiel) : le programme « *Youth Empowerment* », est spécialisée dans la fourniture de services et d'opportunités économiques à destination des populations jeunes. Par ailleurs, au Sénégal, UNCDF a développé un projet de formation à l'épargne rémunérée auprès de la diaspora et de la classe moyenne pour la réinvestir dans des projets de développement locaux. En Côte d'Ivoire, des contacts préliminaires sont déjà établis avec le Ministère des Finances pour envisager un programme de soutien à l'inclusion financière des jeunes et ambitionne de développer un programme d'appui à l'emploi et entrepreneuriat des jeunes. En outre, UNCDF travaillera avec le SNU pour favoriser l'utilisation du financement mixte, l'effet catalytique dans la mobilisation des ressources et le *de-risking* pour accroître l'accès au financement des couches vulnérables. Par exemple, au Bénin, UNCDF est entrain de déployer une garantie de portefeuille pour favoriser l'accès au financement des filles bénéficiaires du programme de UNFPA.
4. **Résultat escompté n°7** (Les communautés accèdent davantage aux écosystèmes et à un cadre de vie gérés de façon plus durable, intégrée, inclusive et améliorent leur résilience) : Le Mécanisme de Financement de l'Adaptation au Niveau Local (LoCAL) au sein d'UNCDF, déploie un mécanisme de financement basé sur la performance pour acheminer le financement climatique vers les collectivités territoriales pour la réalisation d'investissements locaux d'adaptation et résilience. En Côte d'Ivoire, des discussions ont été initiées depuis la COP24 de 2018 avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (PNCC²), le Ministère de l'Intérieur (DGDDL³), L'Union des Villes et des Communes (UVICOCI) et l'Association des Régions et Districts (ARDCI). Un appui au sein du processus de révision des CDN (2021) et du PNA (en cours) a été demandé à l'UNCDF/LoCAL sur le domaine de l'intégration verticale et territorialisation des priorités climat/adaptation suivant le modèle et l'approche LoCAL. La Côte d'Ivoire est représentée au sein du Conseil d'Administration LoCAL (plateforme sud-sud qui groupe plus de 30 pays en développement engagés avec le LoCAL).

¹ Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI)

² Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC)

³ Direction Générale pour la Décentralisation et le Développement Local (DGDDL)

5. **Résultat escompté 8** (Les systèmes de gouvernance sont plus inclusifs, redevables, efficaces, avec respect de l'Etat de droit) : UNCDF a une expertise dans l'appui aux processus de décentralisation, à la mobilisation de ressources propres pour les collectivités locales, au renforcement de capacités pour établir des plans de développement locaux et à l'aide à la structuration de projets finançables. En Côte d'Ivoire, des contacts ont été établis avec des municipalités membres, le Ministère de l'Intérieur (DGDDL), le Ministère du Plan et plusieurs acteurs privés pour établir un état de lieux. Des échanges relatifs au développement local ont aussi eu lieu avec des partenaires techniques et financiers comme UN Habitat et la Banque Africaine de Développement.

3. **UNCDF s'intégrerait au Plan de Travail du SNU sur les années restantes avec 3 priorités relatives au soutien au développement local, à l'accès à la finance climatique et à l'inclusion financière/autonomisation des jeunes et des femmes.**

Au regard des priorités fixées dans le CCDD 2021-2025 et de l'expertise d'UNCDF, si le Comité Directeur Conjoint co-présidé par Mme la Ministre du Plan et du Développement et M. le Représentant Coordinateur du SNU en sont d'accord, nous proposons qu'UNCDF concentre son soutien aux autorités ivoiriennes sur les trois initiatives suivantes.

Premièrement, en ligne avec les résultats escomptés n°1, n°2 et n°8, nous suggérons de poursuivre le dialogue initié avec l'UVICOCI, le Ministère de l'Intérieur et le CNP-PPP pour identifier des projets d'infrastructures locales, examiner leur éligibilité à nos mécanismes d'assistance technique, d'aide au financement des études d'avant-projet (en particulier sur des projets transfrontaliers, générateur de paix et/ou liés à l'eau grâce à notre programme « *Localised Blue Peace* »), de garantie bancaire en partenariat avec l'Union européenne (EFSD+) et de financement en PPP grâce à notre « *International Municipal Investment Fund* » (IMIF). Dans cet exercice, nous continuerons notre approche commune initiée avec d'autres agences du SNU comme UNIDO et UN Habitat.

Deuxièmement, en ligne avec le résultat escompté n°7, nous proposons que le LoCAL puisse continuer les efforts de mobilisation de fonds et partenariats pour le déploiement du mécanisme de financement et de l'appui en renforcement de capacités pour la verticalisation des priorités climat/adaptation (CDN, PNA) dans la planification locale, en lien avec la demande du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (PNCC et DLCC⁴), le Ministère de l'Intérieur (DGDDL) et les autres ministères techniques.

Troisièmement, en cohérence avec les résultats escomptés n°3, nous suggérons à la Côte d'Ivoire la possibilité de poursuivre les interactions initiées par notre programme « *Youth Empowerment* » en lien avec le Ministère des Finances pour l'inclusion financière et la création d'emplois pour les jeunes.

Enfin, nous restons à l'écoute de toute éventuelle suggestion de coopération renforcées formulées par le Comité de Direction Conjoint.

Vos contacts privilégiés :

Christel Alvergne,
christel.alvergne@uncdf.org
Coordinatrice régionale UNCDF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
SDG Cities

Sophie de Coninck,
sophie.de.coninck@uncdf.org
Global Climate Facility Manager
LoCAL

Laura Munoz Perez,
laura.munoz.perez@uncdf.org
Programme Manager
Youth Employment

Mamadou Barro,
mamadou.c.barro@uncdf.org
Investment Specialist
Investment Platform

⁴ Direction de la Lutte contre le Changement Climatique (DLCC)

Annexe – Synthèse du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) 2021-2025 signé en janvier 2021 entre le Système des Nations Unies et le Gouvernement Ivoirien

Le CCDD est disponible en ligne ici :

<https://cotedivoire.un.org/fr/111831-cadre-de-coop%C3%A9ration-pour-le-d%C3%A9veloppement-durable-ccdd-2021-2025>

Rappel des 5 priorités stratégiques :

1. Accélération de la transformation structurelle de l'économie ;
2. Amélioration du capital humain ;
3. Renforcement de l'inclusivité du processus de développement ;
4. Réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques et aux problèmes environnementaux ;
5. Promotion d'une gouvernance encore plus efficace, transparente et participative.

Rappel des 8 résultats escomptés :

1. Les acteurs du secteur agricole utilisent des systèmes et modes de productions modernisés durables, compétitifs, résilients en vue de garantir la sécurité alimentaire et la transformation de l'économie ivoirienne ;
2. Les petites et moyennes entreprises/industries accèdent davantage à des systèmes innovants de diversification économique durable et inclusive et à des opportunités de commerce ainsi qu'à des investissements notamment dans le secteur de la transformation manufacturière ;
3. Les enfants, les adolescents, les jeunes (filles et garçons) et les adultes, en particulier ceux des ménages vulnérables accèdent à de meilleures opportunités d'éducation, d'alphabétisation fonctionnelle, et de formation inclusive de qualité ;
4. Les populations en particulier les plus vulnérables accèdent de façon équitable à un socle minimum de protection sociale et utilisent des services de santé (maternelle, néo-natale et infantile, santé de la reproduction, VIH/sida, de lutte contre les maladies non transmissibles), de nutrition, de protection (travail des enfants, violences), d'eau, d'hygiène et d'assainissement, de qualité y compris dans les situations d'urgence ;
5. Les jeunes, filles et garçons, particulièrement ceux en situation de vulnérabilité accèdent davantage aux opportunités socio-économiques et développent leur plein potentiel
6. Les femmes, les filles accèdent davantage aux opportunités socioéconomiques et technologiques pour leur autonomisation, et aux services de prévention et de prise en charge de toutes les formes de violences notamment les pratiques néfastes
7. Les communautés accèdent davantage aux écosystèmes terrestres, marins, ainsi qu'à un cadre de vie, gérés de façon plus durable, intégrée, inclusive et améliorent leur résilience ;
8. Les systèmes de gouvernance sont plus inclusifs, redevables, efficaces et disposent de données de qualité et les populations vivent dans un environnement où l'Etat de droit, les droits du travail, l'égalité des sexes, la paix et la sécurité sont respectés et effectifs.